

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation	Nombres de membres en exercice : 11
05/03/2020	Nombres de membres Présents : 7
	Nombres de membres Absents : 4
Date Affichage	Nombre de procurations : 0
05/03/2020	Nombre de votants : 7

Séance du 10/03/2020

L'an deux mille vingt et le dix mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C, POROLI F.

Absents excusés : VERGES B, MIRAN P.

Objet de la Délibération

VOTE DU MONTANT DES CHARGES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire rappelle le montant des charges transférées votée en 2019 était de 13 000€ pour un semestre et sera de 26 000€ pour l'année 2020.

Le maire propose de valider ce montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau montant de 26 000€.

Le rapport de la CLET sera joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 12 mars 2020.

Le Maire

P. LOOS

